



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N°R32-2021-230 bis**

**Publié le 10 juin 2021**

# **SOMMAIRE**

## **DIRECTION RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITÉS HAUTS-DE-FRANCE**

Décision DREETS Hauts-de-France n° 2021-T- Compétence territoriale temporaire – 01 portant compétence territoriale temporaire d'agents de contrôle dans le département de l'Aisne

**DECISION DREETS HAUTS DE FRANCE  
N° 2021-T- Compétence territoriale temporaire - 01**

**PORTANT COMPETENCE TERRITORIALE TEMPORAIRE D'AGENTS DE CONTROLE  
DANS LE DEPARTEMENT DE L' AISNE**

**LE DIRECTEUR REGIONAL DE L'ECONOMIE, DE L'EMPLOI, DU TRAVAIL ET DES SOLIDARITES DE LA  
REGION HAUTS DE FRANCE**

Vu les articles R. 8122-6 et R. 8122-9 du code du travail,

Vu l'arrêté du 25 mars 2021 portant nomination de M. André BOUVET sur l'emploi de directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités des Hauts-de-France ;

**DECIDE**

**Article 1er :** Les inspecteurs et contrôleurs du travail dont les noms suivent :

- BORDEZ Robert
- COUPE Bessy
- CUYPERS Vincent
- FERTE Cathy
- GUIMARAES Elisabeth
- HINCZEWSKI Christian
- LANDRIN Patricia
- LAVA Nathalie
- LIPCZAK Christophe
- MARCHAND Veronique

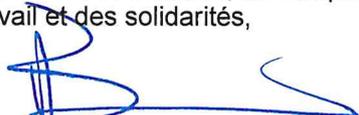
sont habilités à exercer les missions d'inspection et de contrôle qui leur sont dévolues en vertu des dispositions du code du travail, le 24 juin 2021, dans le département de l'Aisne.

Ils sont également habilités, sans limitation dans le temps, à exercer les suites administratives et pénales qu'ils jugeront opportunes suite au contrôle.

**Article 2 :** Le Directeur régional de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités de la région des Hauts-de-France est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région des hauts-de-France.

Fait à Lille, le 09 juin 2021

Le directeur régional de l'économie, de l'emploi, du  
travail et des solidarités,

  
André BOUVET